LA CRISE OUVRIÈRE

150.000 ouvriers menacés de lock-out

Londres, 4 janvier.

L'industrie du coton est aux prises, depuis quelque temps déjà, avec de nombreuses difficultés. Les crises succèdent aux crises, et, maintenant, c'est le tour du Lancashire. Le lock-out général des filatures de coton semble inévitable, entraînant un préjudice considérable pour cent cinquante mille ouvriers qui seraient ainsi un chômage forcé dans la mauvaise saison.

Le vote des ouvriers du Lancashire, ainsi que le résultat du référendum organisé entre tous les propriétaires de filatures de coton ne laisse aucun doute à ce sujet. Les bruits de conciliation que quelques journaux avaient répandus sont favorables au lock-out. Il semble que les choses n'en arrivent pas là et qu'un accord puisse apporter une certaine atténuation.

LES DISCIPLES D'HERVÉ

Un autre lot de l'Indépendant pacifiste

Toulon, 4 janvier.

Les idées d'Hervé font des adeptes.

Hier matin, le cinquième dépôt des équipages de la flotte, à Toulon, fournit un détachement de marins désignés pour faire la relève au Maroc.

Or, parmi ces marins, il s'en est trouvé un qui a refusé de relever ses camarades à la gare, qui ostensiblement le prit pour se rendre à Marseille et s'embarquer sur le paquebot. Ce matelot a déclaré que la guerre au Maroc était abominable et qu'il ne voulait pas participer à un acte de brigandage. Le commandant du dépôt a fait conduire le rebelle à la garde contre quatre hommes en armes et il a été embarqué de force.

INFORMATIONS DIVERSES

La maîtresse du fou

Paris, 4 janvier. — Un individu nommé Fraucelat, qui fut interné à l'hospice d'aliénés de Ville-Evrard, actuellement menuisier et repris de justice, s'est constitué prisonnier au service de la Sûreté. Il a déclaré que le jeune fou, il avait tué de deux coups de revolver une infirmière de l'hospice, Rose Dupillier, 26 ans. La malheureuse avait été sa maîtresse durant le séjour qu'il avait fait à Ville-Evrard. Il a donné comme justification que la victime lui avait ordonné de tuer son mari, également infirmier à l'asile.

Il a été envoyé au Dépôt et il sera bientôt dirigé sur Poissy à la disposition du juge d'instruction qui a lancé un mandat d'arrêt contre lui.

50 trains lui passèrent sur le corps!

Rancy, 4 janvier. — Ce matin, à cinq heures, le sémaphorique du passage à niveau de Dombasle découvrait, non loin de son poste, le cadavre horriblement mutilé d'un inconnu. Le corps ne portait plus qu'un amas informe et sanglant. La tête, entièrement détachée du tronc, avait été séparée, elle-même en deux parties. Le thorax était également coupé en deux et les membres gisaient éparpillés sur un espace de plusieurs mètres. L'enquête permit d'établir que l'accident s'était produit hier soir et que, par conséquent, plus de cinquante trains étaient passés pendant la nuit sur le cadavre. L'identité a pu être établie grâce au couteau de la victime.

Tué à coups de hache

Céret (Pyrénées-Orientales), 4 janvier. — A Collioure, un portelaux, âgé de 50 ans, a été tué lundi à coups de hache par un chiffonnier, son co-locataire.

Après s'être vanté de son crime dans divers cabarets, l'assassin est allé se constituer prisonnier chez l'adjoint au maire.

Une jeune fille s'enfuit du couvent et disparaît

Toulouse, 4 janvier. — Une jeune fille de 22 ans, Mathilde Debels, pensionnaire au couvent de la rue Joly, s'est enfuie la nuit de cet établissement, en trompant toute surveillance.

La disparition de cette jeune fille remonte à plusieurs jours déjà et n'a été signalée qu'aujourd'hui à la police.

On dit Mlle Debels un peu faible d'esprit, on ignore absolument ce qu'elle est devenue.

La famille de la fugitive n'a reçu aucune nouvelle et son inquiétude est grande.

Contre les mouches

Londres, 4 janvier. — L'année 1907 se signale par une mortalité infantile inférieure à celle qui a existé pendant de longues années ; on lui attribue le fait, à Londres, où la mortalité des nouveau-nés qui emporte généralement des milliers d'enfants dans les quartiers populeux de la métropole a été très faible. Les bactériologistes des hôpitaux de Londres qui veulent faire des études sur les germes causant cette maladie ont eu très peu de cas sur lesquels ils ont pu poursuivre leurs recherches ; ces recherches leur ont cependant permis de se confirmer dans l'opinion que le principal agent de transmission de l'infection était la mouche commune. Le froid et humide été qui a retardé le nombre des mouches à Londres a aussi réduit le nombre des morts chez les nouveau-nés. On en conclut, l'on prochain, à Londres et à Liverpool, à rechercher quelle connexité existe entre les mouches et l'apparition infantile. A Liverpool, la seule question de guerre contre les mouches ; on a noté où elles prennent naissance dans la ville et de quelle manière elles se développent, et l'on s'occupe des moyens d'empêcher leur multiplication.

Cent bandits pillent une ville américaine

Russelleville (Kentucky), 3 janvier. — Une centaine de bandits sont entrés dans la ville à trois heures ce matin. Après avoir désarmé le chef de police et trois agents et s'être assurés que l'alarme ne pouvait être donnée, ils firent sauter à la dynamite deux grandes manufactures de tabac et plusieurs autres établissements. Ils blessèrent également à coups de feu trois personnes et prirent prisonniers pendant trois heures les jeunes filles du téléphone et les agents de police.

NOUVELLES DE PARTOUT

PARIS

— Un gardien de la paix s'entretenait avec un domestique de 16 ans, 5, rue Callot. C'est en lui montrant son revolver d'ordonnance, qu'il se croyait pas chargé, qu'il a blessé grièvement la jeune fille, qui a été transportée à l'hôpital. Son état est désespéré.

— M. Barteaux vient d'écrire à M. le ministre des travaux publics pour lui faire connaître son intention de l'interpeller sur « les mesures qu'il compte prendre pour assurer d'urgence le service des voyageurs sur le réseau de la Compagnie de l'Ouest. »

FRANCE

— Un sac contenant des dépêches et une certaine quantité de valeurs a été volé devant la poste du Saint-Fleur, pendant que le convoyeur chargeait sa voiture.

— A Orange, le machine d'un express a tamponné en entrée une charrette, de chanvre à un passage à niveau. Le conducteur de la charrette et le garde-barrière ont été tués.

— La police de Nimes, informée par l'autorité militaire que des vols d'avoine étaient commis sur 17 d'artillerie, a fait une enquête, qui a amené la découverte de quatre receleurs, ainsi que celle de plusieurs centaines d'avoine volée.

— M. Michel Clémenceau, fils du président du Conseil, a l'intention de déposer sa candidature aux prochaines renouvellement législatif dans la deuxième circonscription de Fontenay-le-Comte.

— Un artilleur en garnison à Verdun était venu en permission dans sa famille, à Fallon. Il était trouvé pendu à une branche de sapin près du domicile de ses parents. Les causes de cette détermination n'ont pu être encore élucidées.

— Le nommé Blondeau, âgé de trente-cinq ans, manœuvre à Mâcon, avait visité la fête de sa première femme. La jeune fille, âgée de treize ans, qu'est accompagné Blondeau a été arrêté et a avoué son crime. La femme Blondeau est accusée de complicité de vol.

— A Briancon, à la suite d'une querelle dans un bal, un Italien a été tué par un nommé Sevarin, d'un coup de fusil au ventre. Savarin, qui se croyait en état de légitime défense, a été arrêté.

— Un jeune soldat atteint de pleurésie, qui accomplissait une peine à la prison maritime de Toulon, s'est jeté à l'eau pendant qu'on le conduisait à l'hôpital parce que, vraisemblement à ce qui espérait, il n'avait pas été traité à l'accusé du 1er janvier. On a pu le retirer de l'eau.

— On télégraphie de Mâcon qu'un instituteur de Saône-et-Loire vient d'être arrêté sous une grave inculpation.

ETRANGER

On mande de New-York que la trust des papiers ayant décidé de créer une hausse sur les pâtes de bois, les journaux à sous centimes sont très obligés de réduire leur nombre de pages.

— La vapeur « souhrée près de Djeddah, dans la direction du Nord. On dit que les deux mille pèlerins de la Mecque qui étaient à son bord ont été sauvés.

— M. Rockfeller a fait cadeau à l'Université de Chicago d'une somme de 11 millions de francs. Le trust du pétrole a donc déjà donné à l'Université de Chicago la somme totale de 23 millions.

— Dans l'Etat d'Ohio, le ministre Taft l'a emporté sur son concurrent pour l'élection présidentielle, mais ses adversaires ont approvisé que le Comité républicain, par 14 voix contre 7 à M. le sénateur Foraker.

— Une explosion qui paraît avoir été causée par un court-circuit s'est produite à la fabrique de munitions de Marieberg, près de Stockholm. Le sécheur a sauté. Plusieurs autres bâtiments ont été endommagés. Deux ouvrières ont été tuées.

— A Kingston (Jamaïque) une forte secousse de tremblement de terre a été ressentie. Quelques vieux édifices ont été jetés bas. Une vive panique s'est produite parmi la population nègre. Il n'y a pas eu de blessés.

— Le vapeur « Mount-Royal », du Canadian-Pacific, qui a quitté Anvers il y a vingt-huit jours, se rendant au Canada, a maintenant dix jours de retard. Il y a à bord 300 personnes.

La Loterie de la Presse du Nord

Le tirage de la Loterie

Le tirage de la Loterie de la Presse du Nord, primitivement fixé au mois de juin 1908, avait été ajourné, l'accueil sympathique du public pour cette loterie ayant permis à tous de prendre que le placement total des billets serait terminé au 31 décembre.

Malheureusement, le nombre considérable de loteries concurrentes a produit une certaine déviation dans le courant poussant le public vers la Loterie de la Presse du Nord.

Aussi, en dépit de la date de tirage du mois de juin, nous avons cru devoir retarder encore le tirage. Nous avons appelé en la circonstance, le grand public, aussi celui de la Presse et particulièrement à toutes les sociétés de la région, pour obtenir de tous un concours réel et efficace, en vue de nous permettre de terminer rapidement le stock de billets qui nous restent.

Donc, prenez bien vite des billets de la Loterie de la Presse du Nord, le plus avantageux, nous l'avons démontré, de toutes les Loteries autorisées en cours.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

A L'ÉTRANGER

La journée de travail en Allemagne, en Autriche, en Angleterre, aux Pays-Bas, en Russie, en Suisse, en Amérique. — La conception photographique belge. — Dépositions caractéristiques. — Conclusions

Après avoir examiné la question de la durée de la journée de travail en France, il nous faut jeter un rapide coup d'œil sur la condition ouvrière à l'étranger. En Allemagne, il semble bien, qu'en fait, la journée de travail ne dépasse pas en moyenne dix heures. D'après une enquête qui date de 1895, à Berlin, sur 84.537 ouvriers adultes occupés dans 4.302 fabriques, 54,5 % faisaient en effet dix heures et M. Trimborn, à la séance du 7 février 1905, au Reichstag, a constaté que la journée de travail devenait de plus en plus courte ; sur 544 contrats collectifs connus à cette époque, 91 % en effet, prévoyaient une journée de dix heures au plus. En Autriche, d'après le rapport de l'inspection du travail, la journée légale (onze heures) est comme durée bien au-dessous de la réalité, 17,2 % des travailleurs seulement l'atteignent ou la dépassent.

L'Angleterre est le pays industriel des courtes journées ; la journée de huit heures y a été réalisée avec succès par nombre d'industries qui cependant semblaient en reconnaître la valeur au point de vue productif et humain. Depuis 1847, la Grande-Bretagne a la journée de dix heures pour les femmes et les enfants et par répercussion pour les adultes de l'industrie textile. Sans période de transition, d'un seul coup, par l'acte de Hobhouse, elle passa du régime de douze heures à celui de dix heures, diminuant ainsi pour l'industrie la plus nombreuse et la plus active la durée du travail de deux heures par jour ! Et ce n'est pas là, et à partir du 1er janvier 1875, la semaine de 56 heures et demie fut substituée à celle de soixante heures dans l'industrie textile.

Aux Pays-Bas, depuis 1889, la journée légale est de onze heures et demie, diminution d'une heure sur la journée légale antérieure ; un décret du 15 novembre 1906 a réglé en Russie la question de la limitation de la durée du travail, il est entré en vigueur six semaines après sa promulgation. La journée aux ateliers y est limitée à douze heures, mais les ouvriers ayant deux heures de relâche pour dîner, le travail ne dure que dix heures. En Suisse 69,9 % des ouvriers travaillent moins de onze heures par jour, tout fait prévoir la prochaine fixation légale de la durée de la journée à dix heures, enfin l'étude des lois qui régissent le travail hors d'Europe, notamment en Amérique, prouve surabondamment que si nous avons à rodouter la concurrence des pays nouveaux, ce n'est pas la durée de la journée de travail qui peut être, pour eux, un élément favorable dans la lutte économique.

De l'examen auquel nous venons de nous livrer ressort d'une façon générale : 1° une tendance à fixer par la loi un maximum de durée pour la journée de travail ; 2° une disposition vers l'abaissement de cette durée. Une nation semble lui se séparer des autres, c'est la Belgique ; et un fait qu'il n'est pas inutile de signaler, surtout dans une région où l'on nous propose souvent ce pays comme exemple. Il rendra peut-être un peu plus circonspects ceux qui nous demandent d'agir « comme en Belgique ».

Soumis quelques-unes des réponses faites à l'enquête entreprise par les Conseils du Commerce et de l'Industrie. Tout d'abord c'est l'industrie métallurgique qui proclame « qu'il en est évidemment de l'homme physique comme du cheval par exemple, qui se fatigue moins en tirant une charrette au pas qu'au trot, bien que dans le premier cas il reste attelé une heure ou deux de plus » ; l'industrie textile ne veut pas admettre de réglementation même en faveur des femmes « la femme se devant au travail tout comme l'homme ». Les maîtres de carrière de Sprimont ne sont pas moins curieux lorsqu'ils protestent contre le projet de suppression du travail de nuit et cela parce que « Pour les usines disposant d'une chute d'eau, la suppression de ce travail laisserait s'écouler improductive et en pure perte plus de la moitié d'une force naturelle précieuse ». Nous avons réservé pour la fin M. de Sinet de Meuyer, dont l'opinion a une importance particulière et qui souhaite un apprentissage très précoce parce que « les muscles, les nerfs, les articulations, doués dans la prime jeunesse d'une grande élasticité, se prêtent sans difficulté à prendre les attitudes, à répéter les mouvements qu'exigent les conditions de la profession » et qui ajoute que « la preuve de l'excellence de ses dires c'est que « le houilleur belge abat le plus naturellement du monde, de son pic, à la lueur de sa lampe, le charbon de veine dans une taille de 65 centimètres de hauteur, que l'on n'engagerait même pas à exploiter en Angleterre ! »

L'avenir de la race, le souci de l'intérêt physique de la population sont pour lui des valeurs auxquelles il n'y a pas lieu de s'arrêter. Mais, l'un des quatre angoissants dossiers qui pèse en effet « la rémunération des capitaux engagés », la diminution éventuelle des salaires de ceux « dont l'avoir consiste dans leur part d'intérêt dans une filature de laine » si l'intervention de l'Etat venait à se produire ? O plutocratie ! le voilà bien dans ton égoïsme féroce

Mais on va plus loin, chez nos excellents voisins, on s'hoste pas à réhabiliter le travail de nuit des femmes universellement condamné. Ecoutez ce panégyrique : « Le travail de nuit des femmes n'est pas un mal, il n'est pas pernicieux pour la société, d'une façon sensible. Sans doute on ne le recommanderait pas comme une mesure d'hygiène, mais on se repose aussi bien le jour que la nuit quand on en a l'habitude. Il n'est pas davantage contraire à la morale ; à la fabrique il ne peut se commettre d'abus la nuit, la surveillance et l'éclairage des ateliers sont absolus. Il y a moins de danger pour la vertu de sortir à six heures du matin qu'à six heures du soir ». Pourquoi cette dernière affirmation ? Mystère !

Que deviennent ici la surveillance des enfants, la vie de famille, l'existence du père séparé de corps de sa femme de par l'organisation du travail ? Vétilles encore sans doute ! Nous qui ne voulons ni plutocratie, ni esclavagisme, nous ne pouvons par cette seule façon de voir, aussi plus que jamais demeurons-nous interventionnistes et adversaires résolus du développement d'une plutocratie « comme en Belgique ».

BERTAL.

LA RÉGION

LE FROID & LA GLACE

A LILLE

UN CRIME?

Non, une chute... pas grave

Il était huit heures du soir, vendredi, quand le poste du corps de garde de la porte de Béthune fut mis en émoi. Un homme venait d'y entrer, annonçant qu'il avait vu, deux minutes auparavant, un individu étendu sur la chaussée, à proximité des remparts, portant une blessure saignante à la tête et paraissant mort. Le chef de poste fit allumer un falot et accompagné de deux soldats se rendit à l'endroit indiqué. Il y trouva l'individu et dans l'état décrit. Le caporal eut l'impression qu'il faisait transporter au corps de garde un cadavre. Il n'en était rien, cependant. Un médecin déclara que l'inconnu vivait, mais il ne crut pas que l'homme survivrait longtemps à ses blessures. Il était, disait-il, dans le coma, et la blessure de la tête ne était si plus si moins qu'une fracture du crâne. L'état du blessé fut jugé très grave. On manda d'urgence une voiture d'ambulance qui transporta le mystérieux inconnu à l'hôpital de la Charité.

On ne trouvait là, à n'en pas douter, en présence d'une aventure mystérieuse et tragique. M. Vilion, commissaire du 5e arrondissement, qu'on avait avisé aussitôt dès la première heure, le pensait aussi en s'acheminant vers l'hôpital de la Charité. Aussi quel ne fut pas son étonnement quand, au lieu de trouver un moribond, il eut devant les yeux un bon gaillard qui souriait sous les bandes de toile de son pansement !

Pas de crime, un accident tout simplement. Le blessé, nommé Albert Dewelle, 28 ans, demeurant rue Fombelle, 24, charretier au service de M. Quinzebille, entrepreneur, rue Jeanne-d'Arc, était tombé de son chariot il rentrait chez son patron, un jouvenceau de 16 ans. Le roulement monotone de la voiture l'avait endormi et fait choir. Blessé au front, étourdi, Dewelle fut saisi par le froid et resta étendu sur la chaussée. Son attelage s'était arrêté à quelques cent mètres plus loin.

La blessure du charretier ne présente aucun caractère de gravité. Dewelle en sera quitte pour huit jours de repos. Mieux vaut ça qu'un crime !

L'enterrement du facteur Lauwers

Les obsèques du facteur Lauwers, dont nous avons signalé la mort survenue, rue d'Isly, des suites d'une congestion occasionnée par le froid, ont eu lieu samedi matin à huit heures.

A cause du surcroît de travail occasionné par le Jour de l'An, seule, une délégation des facteurs y assistait, avec MM. Alvarez, remplissant les fonctions de receveur principal, et Lesage, inspecteur sédentaire, représentant M. de Barolet, directeur des postes. Parmi les couronnes, nous avons remarqué celle offerte par les facteurs. L'inhumation a eu lieu au cimetière du Sud, où M. Lesage a fait l'éloge du défunt.

A WAMBRECHIES

Un vieillard de l'Hospice meurt sur la route

Vendredi, un ouvrier se rendant à son travail a découvert vers 6 heures, dans un fossé, au lieu dit « Saint-Chrysole », le cadavre d'un pensionnaire de l'hospice de Wambrechies, Jean-Baptiste Bionde. Agé de 76 ans. Le vieillard était mort de froid.

A CYSOING

Un vieillard mort de froid

Un vieux commissionnaire retraité, bien connu dans toute la région, M. Isidore Combler, plus connu sous le diminutif de Goblet, demeurant en logement au cabaret du Beau Feuillage, tenu par Mme veuve Arbion, rue de la Gare, avait fait quelques libations à l'occasion du jour de l'An. Le lendemain, se trouvant sensiblement altéré, le vieux Goblet ne trouva rien de mieux que d'absorber de l'eau glacée pour étancher sa soif. Cette imprudence ne pouvait manquer de lui être fatale. Ne rentrant, hier, au logement, même Arbion, le trouvait inanimé dans sa chambre. Elle fit mander le docteur Maurisse. Isidore Combler, ayant repris possession de ses sens, fut transporté aussitôt à l'hospice, mais malgré tous les soins qui lui furent donnés, le vieux commissionnaire est mort des suites de sa congestion occasionnée par le froid. Combler avait atteint au soixante-septième année. Il était veuf et habitait seul dans la chambre où il a été trouvé inanimé.

A TOURCOING

On patine

Le canal est gelé, ce qui n'est pas surprenant après le refroidissement si considérable de la température des jours derniers. Hier matin, on enregistrait 13 degrés au-dessous de zéro. C'est déjà coquet !

Donc le canal est pris et la glace porte bien, la preuve en est qu'hier les patineurs y étaient déjà nombreux et les gosses qui profitent des vacances de la nouvelle année s'y étaient rendus nombreux pour y établir des « glissoirs » de belle longueur. Au fond de la ferme Montagne, à la Malcense, il y avait hier de nombreux amateurs de tous âges qui patinaient ou glissaient sur la glace.

A ARMENTIÈRES

Disparu sous la glace

Le jeune Emile Hennebon, âgé de 16 ans, glissait sur la Lys, gelée, au Bizet. La glace se rompit, et il fut disparaître lorsque le nommé Carlos Parfyn, ouvrier de filature, âgé de 16 ans, arriva à le sauver.

A AVESNES

Accident mortel au 84e d'infanterie

Par suite du froid rigoureux qui sévit depuis quelques jours, sur Avesnes et la région, les robinets à eau potable de la caserne Chémerault, à Avesnes, sont congelés depuis vendredi, et le bataillon d'Avesnes forcé d'envoyer des hommes de corvée tirer l'eau potable aux bornes-fontaines de la ville. Mais pour les besoins hygiéniques, on puisait, dans la caserne, malgré les défenses, dit-on, aux citernes qui reçoivent les eaux pluviales des toits. Ces citernes, qui peuvent avoir une superficie de trente mètres, en trois bassins profonds, le premier de 2 mètres, le second de 4 mètres, le troisième de six mètres se dégorgent naturellement du premier dans les deux autres.

Dans la journée de vendredi, la citerne n° 1, de deux mètres, fut mise à sec ; hier matin, on fit pour prendre de l'eau, mais comme on se trouvait en chômage, on vida le bassin, on pensa à aborder le n° 2, profond de 4 mètres.

Le soldat Castelain Camille-Joseph, né à Haflain, le 6 février 1888, beau gars, très vigoureux, s'offrit pour aller puiser l'eau. Il était à peine arrivé sur le sommet du mur qui sépare les bassins un et deux, qu'il tomba dans le bassin n° 2.

Ses camarades appelèrent à l'aide, tout en faisant tous les efforts possibles pour le retirer de l'eau. Les chefs furent prévenus et M. le lieutenant-colonel de Gouvello, commandant par intérim le 84e de ligne, vint sur les lieux. Les braves gens qui s'offrirent, pour se tirer, malgré la rigueur du froid, dans la citerne où se trouvait le malheureux Castelain, y furent autorisés. C'étaient MM. le lieutenant de l'Estrille et les soldats Paffour et Debaumont. Le lieutenant découvrit le malheureux au fond du bassin. Le jeune Castelain qui ne donnait plus signe de vie, il s'empressa de le ramener à la surface où l'infortuné fut saisi par les mains frémissantes de ses camarades et transporté à l'infirmerie. M. le docteur Terzein, médecin-major du 84e de ligne, fit vainement tout ce que la science lui suggérait, pour le ranimer à la vie.

Cette mort si tragique a produit une bien pénible impression dans la population avesnoise, qui aime beaucoup ses petits soldats et son régiment. Le cadavre de Castelain a été transporté à l'hôpital d'Avesnes, en fin d'autopsie.

Mort d'une congestion

M. Philippe Lepon, 69 ans, tisseur, rue du Moulin, se rendait à pied à Avesnes-les-Aubert, pour reporter son travail, lorsqu'à un kilomètre et demi du village il s'affaissa, frappé d'une congestion causée par le froid. Son cadavre fut découvert par son fils.

A AIRE

Victime du froid

En revenant de Fort Gassion, M. Gaston matelassier à Aire-sur-la-Lys, est tombé inanimé sur la route, par suite du froid. M. Caron est mort quelques instants après.

A ROUBAIX

Un chauffeur grièvement brûlé

PAR UN JET DE VAPEUR

Samedi, vers sept heures du soir, un très grave accident s'est produit dans la cave des générateurs de l'usine de MM. les fils d'Alfred Motte, rue du Moulin. Un chauffeur de l'établissement, M. Jules Debuc, âgé de 47 ans, demeurant rue des Longues-Haies, 20, nettoyait une chaudière, lorsque soudain, par suite d'une cause encore inconnue, le bouchon se détacha brusquement du corps de générateur et un jet de vapeur inonda l'ouvrier.

Couvert de brûlures sur tout le corps, Debuc a été transporté à l'Hôtel-Dieu. Son état donne de vives inquiétudes et le docteur qui le soigne, fait de grandes réserves.

Une ouvrière scalpée

Un épouvantable accident s'est produit samedi dans la soirée, chez M. Gée Brackers, confectionneur, rue de l'Ouest.

Mlle Berthe Mollet, âgée de 20 ans, demeurant rue de Bondues, 61, s'était laissée pour remettre un peu de cirage sur le dessus du plancher, a eu la chevelure prise dans un engrenage qu'elle n'avait pas remarqué. Aux cris de la pauvre fille qui fut scalpée en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, les camarades firent arrêter la machine et la dégagèrent.

M. le docteur Galdet, voisin de l'usine, vint lui donner les premiers soins après quoi la blessée, qui était évanouie, fut conduite en voiture à l'Hôtel-Dieu. Dans la soirée, Mlle Mollet, dont l'état est très grave, fut visitée par plusieurs docteurs qui estimèrent les lambeaux de cuir chevelu. La guérison de la pauvre fille sera très longue.

A VALENCIENNES

Au sujet de l'affaire Desbarbieux

On a peut-être eu tort de donner autant d'ampleur à la dénonciation d'Emile Hervan, car elle démontre le plus de trois mois, et depuis M. Desbarbieux a eu l'occasion de s'en expliquer avec le Génie et avec la Ville de Valenciennes.

En ce qui concerne le Génie, M. Desbarbieux a reçu télégraphiquement les noms qui lui étaient dues et des... félicitations pour son travail, qui a été soumis à vérification.

En ce qui concerne la Ville de Valenciennes, les couvertures incriminées ont été soumises à expertise, et les ardoises ont été vérifiées, une par une, le compte y est et le travail est maintenant exécuté comme il était entendu qu'il dût l'être.

Quant aux clous en fer cuivré du Musée, ils ont tous été remplacés par des clous en cuivre, au mois d'octobre. D'ailleurs, M. Charles Devillers, maire, n'a déposé aucune plainte au Parquet ; il fut a simplement transmis, ainsi que c'était son devoir, la lettre d'Hervan, sans fournir aucune appréciation, puisque la Ville de Valenciennes n'a pas été le moins du monde lésée.

A DENAIN

UN OUVRIER ÉCRASÉ

Samedi dans la matinée, M. Jules Delsart 31 ans, marié, demeurant à Wavrechain-sous-Denain, ouvrier au four Martin, aux forges et aciéries, a été tamponné durant son travail entre une grue et un wagon.

Transporté à l'infirmerie des forges, il expira une demi-heure après.

A SAINT-NICOLAS-LEZ-ARRAS

Un forgeron tombe dans sa cave ET SE TUE

Un accident mortel est arrivé samedi à Saint-Nicolas-lez-Arras. M. Alfred Lancial, âgé de 61 ans, forgeron, demeurant à Saint-Nicolas, route de Roclincourt, qui vient de céder son atelier de maréchalerie, était malade depuis quelque temps, par suite d'une infirmité occasionnée par un accident, il marchait avec beaucoup de difficulté. Samedi vers une heure de l'après-midi, M. Lancial passait dans le couloir de son habitation pour aller dans sa cave. Une porte qu'il croyait fermée et contre laquelle il s'appuyait s'ouvrit brusquement et M. Lancial fut précipité la tête la première au fond de la cave.

Les soins empressés qu'on prodigua à M

PETITE JEANNE

PAR HENRI SÉBILLE

Mais alors, sur un signe nerveux de Lopez, le petit vieux, d'ailleurs désagréable, mais déjà — son ami lui avait promis que Mme Tremblay l'amènerait dans ses bras — se mettait à sautiller sur ses deux pieds, comme n'avait voulu lui dire qu'au dernier moment.

— Tu la prises, madame, c'est presque mon dernier mot ; mon ami Pierre Dubourt arrive à Paris ; il a la preuve que sa fille n'est pas morte, qu'on la lui a volée, et il va défendre la voleuse aux tribunaux, qui prononcent un jugement. Il ne sera bien fait, rien que pour ça.

Le coup avait produit son effet.

Madame Tremblay n'était levée en pensant que Jeanne n'est pas morte, qu'on l'a volée, et qu'on l'a mise à son cœur brûlé et s'en était allée, pour la retrouver, retrouver Germaine... Le sourire avait couru sur les lèvres du petit vieux.

Maintenant, entraînant vers son appartement le petit vieux qui ne comprenait rien à tout ce qui arrivait, il s'apaisait de la scène.

— Eh bien ! oui, je n'ai pas fait à l'aff marcher, je l'espère, mais ce n'est que partie remise... Mme Tremblay a éprouvé le coup de relâcher, voilà tout...

Et, arrivé dans l'appartement :

— Ne vous fâchez pas, cher ami ; vous venez de faire quelque chose d'extraordinaire, tout simplement, une action si méritoire que je vous décorerais, si c'était en mon pouvoir !

Le petit vieux bée : on qui tombait des lèvres du Chiben était pour lui parole d'Evangile.

— Vous souvenez-vous de ce que je vous ai dit, aujourd'hui, à propos de mon affaire de phosphate ? Ces banquiers qui s'en sont tenus traiter avec moi ?

— Oui... il me semble que vous m'avez répondu : L'affaire est faite ailleurs.

— C'est cela ; mais je vous répondais sans être sûr que mon affaire est faite. Maintenant, grâce à vous, je crois pouvoir jurer qu'elle l'est !

— Comment... Comment ça ?

— Voici. Je m'étais mis en tête de la faire faire par votre ami Pierre Dubourt.

— Ah ! il m'a annoncé son arrivée, Dubourt ; mais il se retire des affaires.

— Il ne se retirera qu'après avoir fait la mienne.

— Hein ! j'en doute ! c'est un bon homme, mais quand il a pris une résolution

— Vous avez tort... M. Dubourt lera ce que je voudrai.

— Ah ! bah !

— Parce que je vais lui donner, moi, le plus grand bonheur de sa vie !

Et Antonio Lopez baissa la tête.

— Vous avez dit la vérité à Mme Tremblay : la fille de Dubourt n'est pas morte ; on la volée à son père et je vais la lui rendre !

Le petit vieux brillait sauter au plafond.

— Vous dites ?

— Vous vous demandez encore si je devrai fou, n'est-ce pas ? Eh bien ! non, j'ai toute ma raison, mon cher ami et je vous le prouverai dès l'arrivée de M. Dubourt !

— Mais... mais... Je vous demande...

— Inutile ! Je ne vous dirai pas un mot de plus. Je ne parlerai devant M. Dubourt !

En attendant soyez assuré de toute ma reconnaissance et de la sienne : c'est vous qui avez tout fait.

— Moi ! tout fait !

— Ma fortune et le bonheur de votre vieu ami Dubourt !

Comment Lopez, depuis quinze jours à Paris, avait-il pénétré le secret de manon Paulino ?

Le hasard avait été son premier collaborateur

C'était le hasard qui avait voulu que le petit vieux logeât dans la même maison que Mme Tremblay, qui avait fait se rencontrer dans l'escalier de la maison Germaine de Vendeuil de l'appartement au magasin et Lopez montait chez Forgeot.

La jolie tête blonde de la jeune fille avait laissé au Chiben une impression de déjà vu.

— Je connais cette tête-là ; j'ai déjà eu ces yeux devant les miens...

Le jour où, pour la première fois depuis son arrivée à Paris, il vit Mme Kattey, un commencement de lumière se fit dans son cerveau.

Antonio Lopez ou plutôt Georges Lombard — car il serait inutile de le dissimuler les deux se faisaient qu'un — avait tout de suite reconnu Diane de Gourvil ; il l'avait trop aimée pour s'y tromper.

Il l'avait revue à cette soirée où sa fièvre de vengeance lui avait donné l'audace de se présenter, revue de près, face à face, et la lumière s'était étayée.

La jeune fille blonde qu'il rencontrait dans l'escalier de Forgeot lui avait rappelé un visage connu, parce qu'elle ressemblait à Diane.

Et cette ressemblance était frappante que cette question s'était posée en son esprit :

— Est-ce que cette jeune fille aurait quelque chose de commun avec ma fausse Américaine ?

Il avait tourné autour de cette question, envisagé toutes les possibilités.

Et, en fouillant, un souvenir précis lui était revenu

Avant d'être amené devant le jury qui allait le condamner, il avait vaguement entendu une instruction ce détail qu'il avait ignoré jusque-là.

La fillette qu'il avait enlevée rue du Champ-d'Asile n'était pas celle qu'il y était allé chercher, mais la propre fille d'Amélie Bouquin. L'autre, la vraie fille de Pierre Dubourt, s'était échappée du bouge avant son arrivée et avait disparu.

La vraie Jeanne Dubourt avait trouvé la mort dans un incendie avec Mme Béreaux, une brave femme qui l'avait recueillie.

Puis, c'était son avocat, Me Néral, qui l'avait mis au courant du reste.

Et enfin, Me Néral, voulant des circonstances atténuantes à son client et les trouvant dans sa liaison avec Diane de Gourvil et les appétits de cette dernière, s'était renseigné sur Diane et il était arrivé à la vérité dans une entrevue avec le chef de la Sûreté.

Diane de Gourvil s'appelait de son vrai nom Germaine Béreaux.

Georges Lombard, après avoir présenté Diane comme l'auteur de sa déchéance, avait interdit à son défenseur de parler d'elle pour atténuer sa faute, se taillant ainsi, aux yeux de l'avocat, un rôle d'une extraordinaire duplicité ; mais il avait tout dans un coin de sa cervelle le renseignement sur les origines de Diane et sa maternité.

Et voici pour, revenu pour saisir la ressemblance de l'avoir livré, il absorbait l'impossible

Mme Tremblay a éprouvé le

Mme Tremblay a éprouvé le coup et s'en est allée, pour la retrouver, retrouver Germaine...

Et, arrivé dans l'appartement :

— Ne vous fâchez pas, cher ami ; vous venez de faire quelque chose d'extraordinaire, tout simplement, une action si méritoire que je vous décorerais, si c'était en mon pouvoir !

Le petit vieux bée : ce qui tombait des lèvres du Chiben était pour lui parole d'Evangile.

— Vous souvenez-vous de ce que je vous ai dit, aujourd'hui, à propos de mon affaire de phosphate ? Ces banquiers qui s'en sont tenus traiter avec moi ?

— Oui... il me semble que vous m'avez répondu : L'affaire est faite ailleurs.

— C'est cela ; mais je vous répondais sans être sûr que mon affaire est faite. Maintenant, grâce à vous, je crois pouvoir jurer qu'elle l'est !

— Comment... Comment ça ?

— Voici. Je m'étais mis en tête de la faire faire par votre ami Pierre Dubourt.

— Ah ! il m'a annoncé son arrivée, Dubourt ; mais il se retire des affaires.

— Il ne se retirera qu'après avoir fait la mienne.

— Hein ! j'en doute ! c'est un bon homme, mais quand il a pris une résolution

— Vous avez tort... M. Dubourt lera ce que je voudrai.

— Ah ! bah !

— Parce que je vais lui donner, moi, le plus grand bonheur de sa vie !

Et Antonio Lopez baissa la tête.

— Vous avez dit la vérité à Mme Tremblay : la fille de Dubourt n'est pas morte ; on la volée à son père et je vais la lui rendre !

Le petit vieux brillait sauter au plafond.

— Vous dites ?

— Vous vous demandez encore si je devrai fou, n'est-ce pas ? Eh bien ! non, j'ai toute ma raison, mon cher ami et je vous le prouverai dès l'arrivée de M. Dubourt !

Il faisait partir, disparaître...

Elle n'est qu'un mot à dire à Dourbine ; il accepte, rayi

— Oui, oui, partons ce soir, tout de suite !

Ce n'était pas Paris qu'il aimait, c'était elle ; il n'y était venu, il n'y était resté que pour elle ; son rêve avait toujours été de l'emporter et de la garder pour lui seul, au fond de son château de Russie.

— Partons ? je vais retenir nos places, commander la voiture...

— Vous oubliez, mon ami !

— Elles sont toujours prêtes, les mienne ; écris-t-il en tiant, jetant ainsi l'avec de son ambition intérieure : enlever à Paris celle qu'il aimait...

Il pourrait aussitôt s'occuper du départ.

Il revint, un peu essoufflé, mais radieux :

— Ah ! c'est fait. Nous prenons l'express de neuf heures, la voiture est en bas.

Elle se jeta à son cou :

— Ah ! mon bon ami ! mon bon ami !

Il la prit dans ses bras robustes comme pour l'emporter.

— Mais il reste là.

— Ah ! j'oubliais donc déjà...

— Quoi, mon cher comte ?

— Il y a un ami qui veut vous faire ses adieux.

(A suivre).

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVET

UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR

PAR SA QUALITÉ ET SA VERACITÉ

98, Rue Nationale, Lille